

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAIRE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 344/2025

A L'ENTREPRISE BCKER SERVICES SARLU

Après avoir reçu le contrat du marché n° 135/B'KE/CGMP/SP/12/2024, conclu avec la Chefferie des Bayeke, pour un montant total hors taxe dollars américains cinquante-cinq mille six cent vingt-huit, soixante-deux centimes (USD 55 628,62) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois cent quatre-vingt-neuf, quarante centimes (USD 389,40), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Bafende

Fait à Kinshasa, le 16/12/2025



[Signature]

Me Claude KAYEMBE MUYI